



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 février 2024

Message d'hommage à l'adjudant Jérémie FONTAINE

À cet instant même débute la cérémonie d'hommage à l'adjudant Jérémie FONTAINE, sapeur-pompier volontaire, décédé le 10 février 2024 lors d'une intervention pour feu de cheminée, sur la commune de Trélou-sur-Marne dans l'Aisne.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche au service des autres, Jérémie FONTAINE s'engage comme sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Trélou-sur-Marne, le 1^{er} juin 2005. Il est promu caporal le 1^{er} décembre 2019, et sergent le 1^{er} novembre 2023.

En parallèle de son engagement, Jérémie FONTAINE était ouvrier viticole. Il faisait partie des sapeurs-pompiers volontaires les plus disponibles en journée et en semaine, garantissant ainsi à la population locale une réponse fiable et systématique dans le domaine du secours à personnes.

Le 10 février 2024 à 17h44, le centre de traitement de l'alerte de l'Aisne est sollicité pour un feu de cheminée sur la commune de Vézilly.

L'adjudant Jérémie FONTAINE et cinq de ses co-équipiers du centre d'incendie et de secours de Trélou-sur-Marne prennent le départ dans des conditions climatiques difficiles.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

À 700 mètres de leur centre de secours, ils perdent le contrôle du véhicule en réalisant une manœuvre d'évitement au moment de croiser un véhicule arrivant en face d'eux. Le conducteur ne parvient pas à rattraper la trajectoire de l'engin et informe ses coéquipiers que l'accident est inévitable.

Le sergent Jérémie FONTAINE est incarcéré dans le véhicule dans un état grave. Malgré une prise en charge immédiate par ses collègues et par les secours médicaux, et malgré leurs efforts, Jérémie FONTAINE succombe à ses blessures.

L'adjudant Jérémie FONTAINE est nommé, à titre posthume, chevalier dans l'ordre national du Mérite. La médaille de la sécurité intérieure -échelon Or -, la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels - échelon Or -, ainsi que la médaille pour acte de courage et de dévouement - échelon Or - lui sont décernées.

Il est cité à l'ordre de la Nation.

Il a été promu adjudant à titre posthume.

Je vous demande de vous associer à cet hommage, rendu au même moment dans tous les services du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, en respectant une minute de silence.